



# 2018

# Catalogue de formation

Criavs Rhône-Alpes  
Centre ressource «Claude Balier»

Inscription par mail : [criavs@ch-le-vinatier.fr](mailto:criavs@ch-le-vinatier.fr) ou [inscription@criavs-ra.org](mailto:inscription@criavs-ra.org)

Renseignements :

Délégation de Lyon : 04 37 91 53 09

Délégation de Grenoble : 04 76 50 45 71

Formation continue - N° SIRET CRIAVS Rhône-Alpes : 130 006 026 00012

Le CRIAVS Rhône Alpes est un Groupement de Coopération Sanitaire dont les missions incluent **la formation des professionnels de la région Rhône Alpes** concernant les divers **aspects de la clinique et de la prise en charge des auteurs de violences sexuelles**. C'est pourquoi il propose des formations générales à travers son catalogue de formations.

Le présent catalogue a été élaboré en collaboration entre les trois délégations. Ces formations sont **gratuites**, et **accessibles pour les professionnels** dont les caractéristiques sont précisées pour chaque module.

Certaines formations spécifiques peuvent être **adaptées à la demande** en fonction des besoins des acteurs de terrain. Pour ce faire, merci de prendre contact avec votre délégation.

ATTENTION même si les formations sont gratuites, nous vous rappelons que **l'inscription est obligatoire**, ainsi que votre participation. Le nombre de place étant limité, nous vous demandons de respecter votre engagement afin de ne pas prendre la place de quelqu'un d'autre. Une convocation vous sera envoyée pour confirmer votre inscription.

Il est possible de **s'inscrire à un ou plusieurs modules**, par l'intermédiaire du bulletin d'inscription ci-après ou directement en ligne par l'intermédiaire du site Internet.

La plupart des dates et des lieux ont été fixés par avance ; certaines formations seront planifiées en fonction des demandes, merci de vous y inscrire en précisant vos coordonnées afin d'être informé-e des modalités précises de leur tenue.

Par ailleurs, **chaque formation est susceptible de modifications**, c'est pourquoi, nous vous conseillons de **consulter notre actualité sur notre site internet** : [www.criavs-ra.org](http://www.criavs-ra.org)

Le CRIAVS se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est insuffisant, **d'annuler cette formation au plus tard 14 jours calendaires avant la date prévue**.

Le CRIAVS se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le contenu de son programme ou de remplacer un formateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.



# Formations proposées

L'ensemble des formations ci-dessous peuvent être adaptées à votre équipe ou à votre institution. Contactez votre délégation pour plus de détails.

* Bulletin d'inscription	4
* Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles adultes et de l'agir sexuel violent	5
* Obligation et injonction de soins : un environnement judiciaire favorable aux soins ?	6
* Les principes des soins aux auteurs de violences sexuelles	7
* Traitements médicamenteux des auteurs de violences sexuelles	8
* QICPAAS : Questionnaire d'Investigation Clinique Pour les Auteurs d'Agressions Sexuelles	9
* Les adolescents auteurs de violences sexuelles	10
* Violences sexuelles, victimologie et traumatisme psychique	11
* Approfondissement à la clinique des auteurs de violences sexuelles et de l'agir sexuel violent	12
* Troubles graves de personnalité : Psychopathie, état-limite, perversion	13
* Le qu'en dit-on ? - 8ème dimension	14
* Pédophilie	15
* Prise en charge groupale	16

# Bulletin d'inscription

Ce coupon est à renvoyer soit par mail : [criavs@ch-le-vinatier.fr](mailto:criavs@ch-le-vinatier.fr) ou [inscription@criavs-ra.org](mailto:inscription@criavs-ra.org) , soit par courrier postal à :

**CRIAVS - CH Vinatier - Bât. 424  
BP 30039 - 95, bd Pinel  
69678 BRON Cedex**

Nom & Prénom : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

*Je souhaite participer à (aux) modules de formation suivant(s) :*

<input type="checkbox"/>	<b>Module N°1</b> : Initiation à la clinique des AVS adultes et de l'agir sexuel violent	<input type="checkbox"/>	<b>Module N°7</b> : VS, victimologie et traumatisme psychique
<input type="checkbox"/>	<b>Module N°2</b> : OS et IS : un environnement judiciaire favorable aux soins ?	<input type="checkbox"/>	<b>Module N°8</b> : Approfondissement à la clinique des AVS et de l'agir sexuel violent
<input type="checkbox"/>	<b>Module N°3</b> : Les principes des soins aux AVS	<input type="checkbox"/>	<b>Module N°9</b> : Troubles graves de la personnalité
<input type="checkbox"/>	<b>Module N°4</b> : Traitements médicamenteux des AVS	<input type="checkbox"/>	<b>Module N°10</b> : Les qu'en dit-on ? - 8ème dimension
<input type="checkbox"/>	<b>Module N°5</b> : QICPAAS	<input type="checkbox"/>	<b>Module N°11</b> : Pédophilie
<input type="checkbox"/>	<b>Module N°6</b> : Les adolescents AVS	<input type="checkbox"/>	<b>Module N°12</b> : La prise en charge groupale

Date :

Signature :

# Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles adultes et de l'agir sexuel violent

## Objectifs

- Acquérir les notions initiales de la clinique des auteurs de violences sexuelles
- Appréhender les aspects psychopathologiques des auteurs de violences sexuelles
- Distinguer les caractéristiques de l'agir sexuel violent
- Rechercher la posture professionnelle la plus adaptée à cette clinique

## Nombre de participants

15 participants maximum  
(5 participants minimum pour le maintien de la formation)

## Intervenants

infirmier, psychologue

## Contenu

- Analyse statistique des violences sexuelles selon diverses sources
- Épidémiologie
- Les conduites sexuelles violentes
- Les caractéristiques cliniques des AVS
- Accompagnement et posture professionnelle

## Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

## Public:

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale  
Professionnels des champs judiciaire, pénitentiaire, social et éducatif

## Date & lieu

### Session au choix :

- **31 janvier 2018 à Lyon**
- **4 avril 2018 à St Etienne**
- **3 octobre 2018 à Grenoble**

# Obligation et injonction de soins : un environnement judiciaire favorable aux soins ?

## Objectifs

- Repérer les différentes étapes du parcours pénal d'une personne placée sous main de justice
- Distinguer les particularités légales des différents dispositifs de soins pénalement obligés et discerner leurs implications pratiques dans la prise en charge des patients placés sous main justice
- Situer leur action auprès de ce public en terme déontologique et éthique

Nombre de participants

15 participants maximum

(6 participants minimum pour le maintien de la formation)

Intervenants :

infirmier et psychiatre

## Contenu

- Historique des lois
- Epidémiologie
- Le parcours du justiciable
- Le cadre juridique (obligation ou injonction de soins)
- Les dimensions éthiques et déontologiques des soins pénalement obligés (consentement, secret professionnel, demande de soins)

Méthode  
pédagogique

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

Date & lieu

**Formation sur 1 jour :**

**23 mai 2018**

**9h - 12h / 13h30 - 16h30**

**Lieu : CRIAVS Rhône-Alpes  
Délégation de Lyon**

## Public:

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale

Professionnels des champs judiciaire, pénitentiaire, social et éducatif

# Les principes des soins aux auteurs de violences sexuelles

## Objectifs

- Connaître le contexte du traitement des Auteurs de Violences Sexuelles (AVS)
- Connaître les principes du traitement des AVS : principes du traitement médicamenteux, des prises en charges individuelles et groupales.

### Nombre de participants

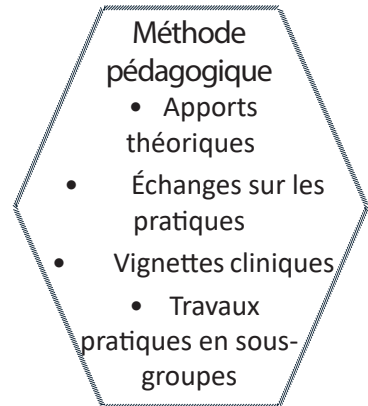
15 participants maximum  
(6 participants minimum pour le maintien de la formation)

## Contenu

- Modèles de désistance et Good Life Model
- Principaux traitements médicamenteux et leur place dans la prise en charge des AVS
- Effets thérapeutiques et secondaires principaux des traitements
- Différents axes et outils de prise en charge individuelle et groupale

### Intervenants:

Infirmier et psychiatres



### Date & lieu

### Public:

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale  
Professionnels des champs judiciaire, pénitentiaire, social et éducatif

**Formation sur 1/2 journée :**

**16 octobre 2018**

**De 9h à 12h**

**Lieu : CRIAVS Rhône-Alpes, Délégation de Lyon**

# Traitements médicamenteux des auteurs de violences sexuelles

*Pré-requis : avoir suivi le module 1 : « Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles adultes et de l'agir sexuel violent » ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.*

## Objectifs

- Savoir prescrire les principales molécules indiquées dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles (AVS)
- Connaître les indications et les modalités de suivi des traitements chimiothérapeutiques des auteurs de violences sexuelles

Nombre de participants

20 participants maximum

(5 participants minimum pour le maintien de la formation)

Intervenant

Psychiatre

## Contenu

- Rationnel physiopathologique de la prescription des principales molécules, psychotropes et anti androgènes
- Données pharmacologiques essentielles concernant les molécules utiles dans le traitement des auteurs de violences sexuelles
- Recommandations françaises et internationales dans la pharmacothérapie des auteurs de violences sexuelles
- Modalités pratiques de mise en œuvre des traitements : bilan pré-thérapeutique, balance bénéfique/risque, modalités de suivi et de surveillance

Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques

Public:

Médecin, psychiatre, interne

Date & lieu

**Judi 17 mai 2018**

**De 9h à 12h**

Lieu : CRIAVS Rhône-Alpes  
Délégation de Lyon



# QICPAAS : Questionnaire d'Investigation Clinique Pour les Auteurs d'Agressions Sexuelles

*Pré-requis : avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles adultes et de l'agir sexuel violent », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.*

## Objectifs

- Acquérir les principes de base d'une méthodologie d'évaluation clinique et de médiation thérapeutique à partir du QICPAAS
- Repérer les différentes utilisations de l'outil : aménageur de la relation, embrayeur psychique, outil de médiation

Nombre de participants

12 participants maximum  
(6 participants minimum pour le maintien de la formation)

Intervenants

Infirmiers et psychologue

## Contenu

- Présentation du questionnaire :
  - Historique du QICPAAS
  - Présentation détaillée des séquences du questionnaire :
    - # Passage à l'acte judiciairisé
    - # Vie sexuelle hors du passage à l'acte
    - # Investigation de personnalité
    - # Investigation personnelle, familiale
    - # Investigation somatique
    - # Évaluation par l'investigateur
- Utilisation en sous-groupe du questionnaire
- Reprise des questions émanant de la mise en situation (technique, déontologique, contre-transférentielle)

Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques
- Travaux pratiques en sous-groupes

Date & lieu

**19 et 20 mars 2018**

**Retour d'expérience : 15 octobre 2018**

**9h - 12h / 13h30 - 16h30**

**Lieu : CRIAVS Rhône-Alpes  
Délégation de Lyon**

## Public:

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale

# Les adolescents auteurs de violences sexuelles

## Objectifs

- Présentation des différentes modalités thérapeutiques
- Identifier les indications, les intérêts, les difficultés de mise en place et les limites des prises en charge thérapeutique groupale et/ou médiatisées auprès des AVS
- Accéder à différents supports théoriques concernant la prise en charge thérapeutique groupale et/ou médiatisées auprès des AVS
- Echanges sur les pratiques

## Nombre de participants

15 participants maximum  
(6 participants minimum pour le maintien de la formation)

## Intervenants

Infirmier et psychologue

## Contenu

### • Niveau 1 : Sensibilisation

- Aspects juridiques : définitions juridiques ; ordonnance de 1945 ; récidive, réitération, répétition...

- Aspects cliniques et théoriques : spécificité adolescente ; le traumatisme, la compulsion de répétition ; le passage à l'acte : tension et violence...

- La relation d'aide psycho-éducative : l'accompagnement avec le jeune et/ou la famille ; le travail sur l'acte...

- Aspects thérapeutiques : modalités de prise en charge différentes approches conceptuelles...

- Aspects institutionnels : les conflits d'équipe ; différents mouvements / modalités d'accueil : ambulatoire ou hébergement...

- Vignettes cliniques

### • Niveau 2 : Approfondissement d'un des aspects

## Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

## Public:

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale

Professionnels des champs judiciaire, pénitentiaire, social et éducatif

## Date & lieu

**Formation sur 3 jours :**

**28 février & 1er mars 2018**

**Restitution : 26 avril 2018**

**9h - 12h / 13h30 - 16h30**

**Lieu : CRIAVS Rhône-Alpes, Délégation de Lyon**

# Violences sexuelles, victimologie et traumatisme psychique

*Pré-requis : avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles adultes et de l'agir sexuel violent », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.*

## Objectifs

- Acquérir les connaissances liées à la clinique du traumatisme psychique, du viol et de l'inceste
- Identifier les facteurs de risques de violence
- Repérer les différentes conséquences des maltraitements sexuelles
- Connaître les modalités de prise en charge des victimes de violences sexuelles

Nombre de participants

15 participants maximum  
(6 participants minimum pour le maintien de la formation)

Intervenants

Infirmier et psychologue

## Contenu

- Historique des violences sexuelles
- Les facteurs de risques de maltraitance
- La clinique du traumatisme psychique
- L'état de stress post-traumatique
- La clinique du viol et de l'inceste
- Aspects législatifs, secret médical et secret professionnel (signalement, partage d'informations,...)
- La prise en charge des victimes de violences sexuelles
- L'entretien avec la victime

Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

Date & lieu

**Session au choix :**

**- 12 & 13 février 2018**

**- 24 & 25 septembre 2018**

**9h - 12h / 13h30 - 16h30**

**Lieu : CRIAVS Rhône-Alpes  
Délégation de Lyon**

## Public:

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale

Professionnels des champs judiciaire, pénitentiaire, social et éducatif

# Approfondissement à la clinique des auteurs de violences sexuelles et de l'agir sexuel violent

*Pré-requis : avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles adultes et de l'agir sexuel violent », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.*

## Objectifs

- Approfondir les notions relatives à la clinique de l'agir sexuel violent.
- Mieux appréhender les dysfonctionnements psychiques liés à ces passages à l'acte.
- Aborder sous un angle criminologique la clinique des AVS
- Élaborer un cadre de soin adapté pour accueillir ces patients

Nombre de participants

15 participants maximum  
(5 participants minimum pour le maintien de la formation)

Intervenants

Infirmier et psychologue

## Contenu

- Clinique des AVS : approfondissement
- Le recours à l'agir
- Criminologie clinique
- Les prises en charge

Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques
- Outils

Date & lieu

**Session d'une journée au choix :**

**- 19 juin 2018**

**- 26 novembre 2018**

**9h - 12h / 13h30 - 16h30**

**Lieu : CRIAVS Rhône-Alpes  
Délégation de Lyon**

## Public:

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale

Professionnels des champs judiciaire, pénitentiaire, social et éducatif

# Troubles graves de personnalité : psychopathie, état-limite, perversion

## Objectifs

- Appréhender le concept de trouble de la personnalité à travers les différents modèles théoriques (catégoriel, multiaxial, structurel et développemental)
- Différencier maladie mentale et trouble de la personnalité
- Aborder la clinique et la thérapeutique des troubles de la personnalité

## Nombre de participants

15 participants maximum  
(6 participants minimum pour le maintien de la formation)

## Intervenants

Infirmier, psychologue,  
médecin

## Contenu

- Le modèle structural de Jean BERGERET
- Lien avec la théorie de l'attachement (John BOWLBY)
- Pathologies limites de l'enfance (Roger MISES)
- Approche dimensionnelle et catégorielle
- Psychopathie, personnalité antisociale (HARE, COOKE, MELOY)
- Personnalité borderline, perversion, personnalité narcissique
- Le concept de dissociation
- Les outils d'évaluation
- Les différentes approches thérapeutiques

## Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques
- Suports vidéo

## Public:

Infirmiers, Psychologues, Médecins

## Date & lieu

**30 janvier 2018**

**9h - 12h30 / 14h - 16h30**

**Lieu : CRIAVS Rhône-Alpes  
CH le Vinatier - Lyon**

# Le qu'en dit-on ? - 8ème dimension

Objectifs

Contenu

Public:

*Finalisation du programme en cours*

Date & lieu

**23 avril 2018**

**De 9h à 12h**

Lieu : CRIAVS Rhône-Alpes  
Délégation de Lyon

# Pédophilie

---

Objectifs

---

Contenu

---

Public:

Date & lieu

**12/11/2017**

**De 9h à 12h**

**Lieu : CRIAVS Rhône-Alpes  
Délégation de Lyon**

*Finalisation du programme en cours*

# Prise en charge groupale

---

Objectifs

---

Contenu

---

Public:

Date & lieu

**De 9h à 12h**

**Lieu : CRIAVS Rhône-Alpes  
Délégation de Lyon**

*Finalisation du programme en cours*